## Rôle et responsabilités du chercheur qui agit avec un promoteur – page 1 de 2

Nouveau projet de recherche mené avec un promoteur qui agit avec un chercheur différent dans chacun des établissements du RSSS qui y participent **EXAMEN SCIENTIFIQUE** RÉALISÉ OU EN Établir à quel CER la demande d'examen COURS/ éthique doit être adressée (article 4) **DEMANDE** D'EXAMEN ÉTHIQUE ADRESSÉE À UN CER **DU RSSS** PAR UN CHERCHEUR. Avoir en main le résultat positif de l'examen Remplir le formulaire de soumission des APRÈS ENTENTE AVEC UN PROMOTEUR scientifique ou entreprendre les démarches projets du CER, y joindre les documents pour l'obtenir (article 5) demandés par le CER, identifier le promoteur et, si possible, les autres chercheurs qui mèneront la même recherche dans leur établissement (article 6) Si refus du CER Déclaration écrite du CER Déclaration transmise dans qui accepte d'agir comme les 5 jours ouvrables; donnée CER évaluateur DEMANDE POUR UN d'emblée si le chercheur est **EXAMEN DE LA** de l'établissement. **CONVENANCE** DÉPOSÉE AUPRÈS DE **CHACUN DES** Fournir au CER évaluateur, lorsque Déposer la déclaration du CER auprès de ÉTABLISSEMENTS requis, les documents additionnels pour la personne mandatée pour autoriser la compléter le dossier avant sa réunion réalisation des recherches dans (article 7.5) l'établissement du CER évaluateur Répondre aux commentaires soulevés Fournir une copie de la déclaration aux autres chercheurs identifiés par le lors de l'examen éthique, effectuer les modifications requises et déposer la promoteur afin que ceux-ci puissent demander à leur établissement de version finale des documents se commencer l'examen de la convenance rapportant à la recherche au CER évaluateur (article 8) du projet (articles 9 et 10) Le CER se réunit pour faire l'examen éthique dans les 30 Lettre du CER évaluateur : iours suivant sa Négatif Positif résultat de l'examen éthique déclaration confirmation du résultat positif d'un examen scientifique Lettre transmise dans les 5 jours ouvrables suivant la réception de la Adresser une demande de version finale des documents réévaluation au CER évaluateur Transmettre la lettre du CER évaluateur à la personne mandatée pour (article 8.9) autoriser les recherches dans l'établissement du CER évaluateur (article 11.1) La lettre de la personne mandatée Fournir une copie de la lettre du CER évaluateur aux autres chercheurs autorisant ou non la recherche doit identifiés par le promoteur (article 11.2) être transmise dans les 5 jours Recevoir la lettre de la personne mandatée indiquant si elle autorise ou non ouvrables suivant le dépôt de la le chercheur à commencer la recherche dans l'établissement du CER lettre du CER évaluateur évaluateur (article 11.7)

## Rôle et responsabilités du chercheur qui agit avec un promoteur – page 2 de 2

SUIVI ÉTHIQUE CONTINU

Pendant la réalisation du projet (article 12) :

- Fournir au CER évaluateur les notifications requises pour le suivi éthique continu lorsqu'elles touchent l'ensemble du projet ou l'établissement du CER évaluateur (article 12.2)
- Déposer un rapport annuel qui donne l'état de la recherche dans l'établissement du CER évaluateur
- Transmettre à la personne qui a autorisé la recherche dans l'établissement du CER évaluateur toute information pertinente